

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 109 14/02/1945

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
14 février 1945

Numéro JO  
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro  
1 février 1945

### TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de 15 jours à solde entière pour en jouir à l'Arta et à Djibouti est accordée à M. RAJAEлина, dactylographe au Service de la Sûreté.